



DOSSIER DE CANDIDATURE 2025

À retourner dûment complété avec les pièces demandées pour l'inscription, de la page 1 à la page 10

TEP du BP JEPS – Spécialité « Éducateur Sportif »

- BP JEPS « Activités Physiques pour Tous » (APT)
- BP JEPS « Activités de la Forme » (AF) - **Option 1 : « Cours Collectifs »**
- BP JEPS « Activités de la Forme » (AF) - **Option 2 : « Haltérophilie, Musculation »**

IDENTITÉ DU CANDIDAT

**Champ obligatoire*

Nom d'usage * :

Prénom (s) * :

Sexe* : Féminin Masculin

Souhaitez-vous être accompagné(e) pour compléter le dossier de candidature ? Oui Non
Si oui, veuillez contacter le Pôle Formation au 0596 38 38 01 ou 0696 01 19 95

Date et lieu de naissance * :

J	J	M	M	A	A	A	A

Nationalité * :

☎ Domicile : Professionnel :

☎ Portable* : _____ Domicile : _____ Bureau : _____

@*

DOMICILIATION

Adresse* :
.....
.....

Code Postal* : Ville* :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

1- ASSURANCE*

N° de Contrat Responsabilité Civile :

Nom de la compagnie d'Assurance :

2- DIPLÔMES SCOLAIRES ET/OU UNIVERSITAIRES*

Brevet des Collèges CAP/BEP BAC BTS Licence Master

Préciser la spécialité du diplôme le plus élevé :

Autres diplômes obtenus :

3- DIPLÔMES JEUNESSE & SPORTS ET/OU FÉDÉRAUX*

Certificat Fédéral (préciser) :

BPJEPS (préciser spécialité) :

Autres :

Détails supplémentaires (si nécessaire) :

-
-

Comment avez-vous eu l'information de la mise en place des Tests ?

- Réseaux sociaux Radio Télévision Mail WhatsApp
- Personne à personne Affiche Autres (Précisez).....

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e).....déclare sur l'honneur :

- ****** autoriser / ne pas autoriser l'Institut Martiniquais du Sport à diffuser sur le site internet et/ou le journal interne, ainsi que sur tout document de l'établissement les photos et/ou vidéos me concernant prises lors des épreuves. Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni à une quelconque indemnisation.
- avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées aux TEP.
- attester que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

**** Cocher la case correspondante**

***Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'INSTITUT MARTINQUAIS DU SPORT – Quartier Mangot Vulcin - Route du Vert Pré - 97232 Lamentin, représenté par Grégory EUPHROSINE son représentant légal. Vos informations personnelles sont destinées à constituer votre dossier de candidature. La base légale du traitement est votre consentement.**

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le Directeur général, la Responsable formation et/ou un collaborateur du service formation.

En cas d'issue négative à votre candidature, l'INSTITUT MARTINQUAIS DU SPORT vous informera qu'il souhaite conserver votre dossier, afin de vous laisser la possibilité d'en demander la destruction.

Si vous ne demandez pas la destruction de votre dossier, les données sont automatiquement détruites 2 ans après le dernier contact. Seul votre accord formel permettra une conservation plus longue.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'INSTITUT MARTINQUAIS DU SPORT – Quartier Mangot Vulcin - Route du Vert Pré - 97232 Lamentin, représenté par Grégory EUPHROSINE à l'adresse mail suivante : contact@ims.mq.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

A Le / / 20.....

Signature obligatoire du candidat précédée de la mention « lu et approuvé »

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné (e),

Docteur en :

Médecine Générale Médecine du Sport Autre Spécialité :

Demeurant :

.....

Atteste avoir pris connaissance du contenu des exigences préalables à l'entrée en formation du « Brevet Professionnel, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Éducateur Sportif » (BP JEPS), ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention :

« **Activités Physiques pour Tous** » (APT)

« **Activités de la Forme** » (AF) - **Option 1 : « Cours Collectifs »**

« **Activités de la Forme** » (AF) - **Option 2 : « Haltérophilie, Musculation »**

Certifie avoir examiné ce jour, M/Mme (entourer la mention correspondante)

.....

Né(e) le :/...../.....

Demeurant :

.....

candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation BP JEPS (si il/elle y est soumis(e)) ;
- et à l'exercice de ces activités.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à, le

Cachet du médecin

Signature du médecin



INFORMATIONS AU MEDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention « activités de la forme » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené (e) à réaliser les activités suivantes :

1^{ère} option « cours collectifs » :

- activités des cours collectifs, avec ou sans musique ;
- activités cardio-vasculaires à partir de techniques telles que LIA, STEP, aérobic... ;
- activités de renforcement et d'étirement musculaires.

2^{ème} option « haltérophilie, musculation » :

- activités de l'haltérophilie ;
- activités de la musculation (machines, barres, haltères...);
- activités de cardio-training (ergomètres ...);
- activités de récupération (étirements, relaxation...).

B - Les exigences préalables à l'entrée en formation :

✓ Tests techniques d'entrée en formation pour l'option « cours collectif »

- **Épreuve n°1 :** test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes ;
- **Épreuve n°2 :** Démonstration technique de 60 minutes au total, comprenant dix minutes d'échauffement collectif, vingt minutes de passage en STEP à un rythme de 128 à 132 battements par minute dont deux minutes de retour au calme, vingt minutes de passage en renforcement musculaire, 10 minutes de retour au calme sur 5 étirements.
Reproduction d'éléments techniques simples, ajuste sa prestation en fonction d'indications verbales ou gestuelles données. Mémoire et de reproduit un enchaînement simple.

✓ Test techniques d'entrée en formation pour l'option « haltérophilie, musculation »

- **Épreuve n°1 :** test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes.
- **Épreuve n°2 :** le(la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique composée des exercices figurant dans le tableau page 9 du dossier de candidature.

C- Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap :

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente, le (la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.

Documents à conserver

PRÉSENTATION DES TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES

Prérequis pour l'inscription au BP JEPS APT

- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « Activités Physiques pour Tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Avoir réussi aux tests techniques suivants (Voir le référentiel BP JEPS APT pour tout complément d'information) :
 - ✓ **Épreuve n°1** : Test navette « Luc Léger » : palier 6 (réalisé) pour les femmes et palier 8 (réalisé) pour les hommes. *(Le palier 6 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 7 ». Le candidat atteint 11,5 km/h. Le palier 8 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 9 ». Le candidat atteint 12,5 km/h).*
 - ✓ **Épreuve n°2** : Test d'habileté motrice. Ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers, dans un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes.

Voir lien ministère des sports référentiel BP JEPS APT :

<https://www.sports.gouv.fr/activites-physiques-pour-tous-548>

Prérequis pour l'inscription au BP JEPS AF

- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « Activités de la Forme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Avoir réussi aux tests techniques suivants :
 - ✓ **Tests techniques d'entrée en formation pour l'option « cours collectif »**

Épreuve n°1 : test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes ;

Épreuve n°2 : le(la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique de 60 minutes au total, comprenant dix minutes d'échauffement collectif, vingt minutes de passage en STEP à un rythme de 128 à 132 battements par minute dont deux minutes de retour au calme, vingt minutes de passage en renforcement musculaire, 10 minutes de retour au calme sur 5 étirements. Le(la) candidat(e) reproduit les éléments techniques simples, ajuste sa prestation en fonction d'indications verbales ou gestuelles données. Il/elle est capable de mémoriser et de reproduire un enchaînement simple.

Voir lien ministère des sports référentiel BP JEPS AF :

- ✓ **Test techniques d'entrée en formation pour l'option « haltérophilie, musculation »**

Épreuve n°1 : test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes.

Épreuve n°2 : le(la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique composée des exercices* figurant dans le tableau du référentiel :

<https://www.sports.gouv.fr/activite-de-la-forme-543>

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

1- Justificatifs indispensables à joindre au dossier d'inscription :

- Certificat médical original en Annexe 1 (cachet + signature du médecin), qui devra être daté de moins d'un an au moment de passer les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (*il est impératif d'utiliser le certificat en Annexe 1, aucun autre document ne sera accepté*) ;

2- Justificatifs nécessaires à la constitution de votre dossier administratif

- Photocopies des diplômes obtenus (scolaire, universitaire, professionnel, fédéral, autres ...) ;
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou Photocopie de la carte de séjour (ou son récépissé) pour les candidats de nationalité étrangère ;
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule) couvrant vos dommages personnels, vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant toute la formation (*activités sportives, déplacements, etc.*) ;

CONTACTS IMS

Le dossier complet est à retourner au Pôle Formation de l'IMS par mail en un seul PDF, ou directement sur place.

**Quartier Mangot Vulcin – Route du Vert-Pré
97232 LE LAMENTIN**

Accueil

☎ 0596 38 38 00

Pôle formation :

- DHELIN Marie-Christine ☎ 0596 38 38 08 / 0696 60 41 09
- SERAPHIN Tatiana ☎ 0596 38 38 12 / 0696 81 18 62

Mail : dir.formation@ims.mq

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

Pour connaître la date limite de remise des dossiers de candidature, veuillez nous contacter par mail ou téléphone.

La réception des dossiers de candidature aura lieu :

Les lundis, mardis et jeudi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

Les Mercredis et vendredi de 9h00 à 13h00

Votre **participation aux TEP sera validée** à l'issue du **paiement des frais d'inscription** par virement ou carte bancaire (uniquement sur place), une semaine avant la date des TEP.

En cas de paiement par virement nous vous prions de mettre le numéro de facture ainsi que le libellé suivant : "Paiement TEP BP JEPS + année en cours" avec votre nom et prénom et de nous transmettre par mail l'ordre de virement à l'adresse suivante : dir.formation@ims.mq

ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tous les espaces identifiés à l'IMS permettent d'effectuer des manœuvres de contournement. De larges couloirs permettent à deux personnes de se croiser, quelle que soit leur situation.

Des places de stationnement adaptées et matérialisées sont disponibles au sein des 3 parkings de l'IMS :

- 4 à l'entrée du bâtiment Administratif
- 1 en face du bâtiment Restauration
- 2 en face de l'espace de Crossfit

L'accueil du public en situation de handicap est assuré par Madge SALOMON et Olivia PIERRE-EMILE, référents handicap. Elles se chargent de recueillir des précisions sur la nature du handicap et sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre leur séjour dans le centre le plus confortable possible.

Pour toute demande d'information complémentaire liée à votre prise en charge, vous êtes invités à vous rapprocher de nos services.

Moyens de transport pour accéder à l'IMS

- Bus ligne 421 du réseau Mozaïk
Arrêt « Mangot Vulcin » en face de l'IMS
- Bus ligne 404 du réseau Mozaïk
Arrêt « Mangot Vulcin » en face de l'IMS